INSEE
PAYS DE LA LOIRE

Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 77. Juillet 2009

En Pays de la Loire, en 2006, des emplois en ville, des logements à la campagne

Au 1er janvier 2006, les Pays de la Loire comptent près de 3,5 millions d'habitants. La croissance annuelle de la population est forte, notamment en Vendée et Loire-Atlantique. Cette croissance s'accompagne d'une forte attractivité de la région en termes de migrations, localisée dans le périurbain et le rural. Dans ce contexte, le nombre de résidences principales et de ménages propriétaires a augmenté.

Magali JULÉ

Au 1er janvier 2006, les Pays de la Loire comptent près de 3,5 millions d'habitants. Entre 1999 et 2006, la population a crû de 1 % en moyenne par an. Cette croissance est nettement supérieure à celle observée entre 1990 à 1999 (0,6 % en moyenne par an).

La population régionale croît dans tous les départements mais à des rythmes différents. Ainsi, les plus fortes progressions concernent la Vendée et la Loire-Atlantique avec respectivement un accroissement annuel moyen de 1,5 % et 1,2 %. Les autres départements ont une croissance de population plus faible et en deçà de la moyenne régionale. La population de la Sarthe et du Maine-et-Loire s'accroît de manière identique avec + 0,6 % par an, celle de la Mayenne de + 0,7 %.

La croissance de population s'est accélérée grâce, notamment, à l'attractivité de la région en termes d'emplois. Avec 1,5 millions d'emplois en 2006, la région des Pays de la Loire représente 5,7 % des emplois métropolitains, soit à peu près l'équivalent de son poids en termes de population (5,6 % de la population de la métropole). La région figure parmi les 5 régions dont le poids de l'emploi et de la population se renforce en métropole après Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées, Aquitaine.

Une région portée par une dynamique d'emplois dans les pôles urbains

La part de l'emploi dans la région est fortement concentrée dans les pôles urbains. Ils regroupent ainsi plus de 60 % des emplois contre 45 % de la population. Depuis 1999, un peu moins des deux tiers des emplois nouveaux leur sont attribués. Si l'emploi reste concentré dans les pôles urbains, on note un transfert notable de cet emploi des villes-centres vers la périphérie.

Les emplois de l'espace à dominante rurale se maintiennent dans les pôles d'emplois (bourgs, petites unités urbaines) mais l'espace rural plus éloigné est relativement peu attractif pour les nouveaux emplois : il représente 16 % des emplois de la région en 1999 mais seulement 8 % des emplois supplémentaires depuis 1999.

En Pays de la Loire, en 2006, des emplois en ville, des logements à la campagne

Poids de l'emploi et de la population dans les régions en 2006

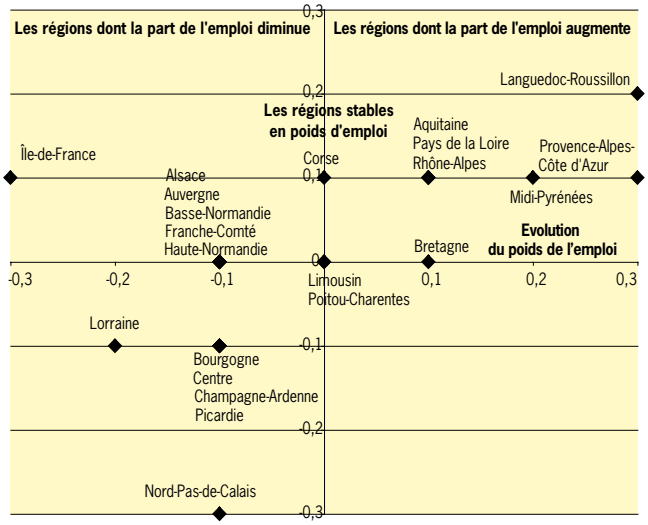

Source : Insee, recensements au lieu de travail - exploitation complémentaire

Note de lecture : le Languedoc-Roussillon est une région dont le poids de l'emploi et de la population augmente. A contrario, le Nord-Pas-de-Calais est une région où le poids de l'emploi et de la population diminue.

Taux annuel de migration nette

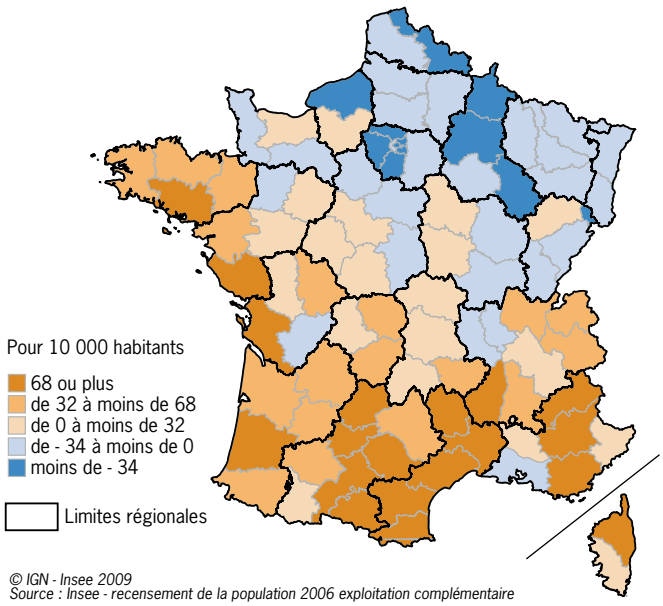

© IGN - Insee 2009
Source : Insee - recensement de la population 2006 exploitation complémentaire

La population se transforme : moins de jeunes et plus de cadres

Au-delà de la croissance de la population, sa composition évolue également. La part des jeunes de 25-39 ans a tendance à diminuer par rapport à 1999 tandis que celle des personnes à partir de 40 ans a augmenté. Ces évolutions se retrouvent dans tous les départements avec une diminution plus marquée chez les 25-39 ans dans le département de la Sarthe. La part des 60 ans et plus progresse plus fortement dans le Maine-et-Loire et en Vendée.

Avec l'augmentation de la décohabitation liée au vieillissement de la population et au changement de mode de vie, la part des personnes vivant seules a augmenté par rapport à 1999. C'est également le cas des couples sans enfant alors qu'ils ne représentent qu'un quart de la population. Par contre, la part de familles monoparentales se stabilise. A contrario, la part des couples avec enfants diminue. Cette baisse se retrouve dans tous les départements de la région.

Depuis 1999, la part des cadres actifs et celle des professions intermédiaires a augmenté de plus d'un point. Cette croissance des cadres est plus marquée en Loire-Atlantique (+ 1,8 points). Celle des professions intermédiaires augmente davantage dans le Maine-et-Loire et en Vendée. Alors que les ouvriers représentent plus d'un actif sur 10, leur part a baissé dans tous les départements des Pays de la Loire, notamment dans le Maine-et-Loire et dans la Sarthe. Chez les inactifs, la part des retraités a fortement progressé de près de 3 points alors que celle des autres inactifs et des élèves-étudiants a beaucoup baissé (respectivement - 3 points et - 1,5 points).

La structure de la population évolue

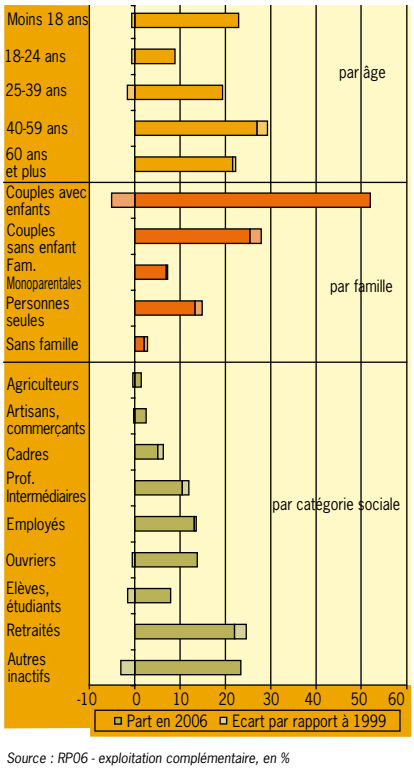

Source : RP06 - exploitation complémentaire, en %

Les espaces périurbains et ruraux sont attractifs

L'attractivité de la région Pays de la Loire, déjà observée lors de la dernière décennie, ne s'est pas démentie depuis 1999. En effet, les Pays de la Loire ont bénéficié plus précisément de 2001 à 2006 d'un apport migratoire en provenance des autres régions françaises de près de 12 000 personnes par an, soit 7,7 % de la population. Durant cette période, 246 000 personnes sont arrivées dans la région tandis que 187 000 l'ont quittée. Au niveau départemental, la part des nouveaux arrivants est plus faible dans la Sarthe et en Mayenne (9 % y compris les personnes venant d'un autre département de la région). Elle est plus élevée en Loire-Atlantique (11 %) et en Vendée (12 %).

Même si le taux de migration nette n'est pas l'un des plus élevés des régions françaises, les Pays de la Loire ont gagné par le jeu des migrations internes 37,6 habitants supplémentaires par an pour 10 000 habitants présents. Ce taux place la région au 7e rang des régions françaises derrière les régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Bretagne, Corse et Poitou-Charentes (voir encadré méthodologique).

Par département, les taux sont également très différents. La Mayenne perd chaque année des habitants (- 12 pour 10 000 habitants). A l'inverse, la Vendée et la Loire-Atlantique affichent les taux les plus élevés (respectivement + 104 et + 50). La Sarthe et le Maine-et-Loire ont des taux assez faibles.

Comme dans les autres régions françaises, ce sont la couronne périurbaine et l'espace rural qui gagnent des habitants tandis que les villes-centres en perdent. Ainsi, chaque année, les villes-centres perdent 58 habitants pour 10 000 résidents. A contrario, la couronne périurbaine et le rural contribuent au gain régional (respectivement 111 et 86 pour 10 000). Cette attractivité géographique va de pair avec la croissance de la population car celle-ci a crû, de 1999 à 2006, de 1,9 % en moyenne dans le périurbain et de 1,2 % en moyenne dans le rural. Les villes-centres et les banlieues ont enregistré les plus faibles progressions de population.

Une attraction confirmée des couronnes périurbaines

Taux annuel de migration nette par type d'espace

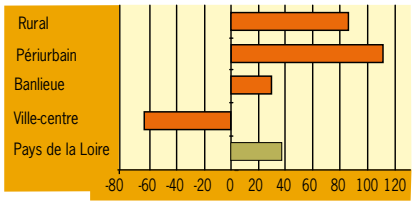

Source : RP06 - exploitation complémentaire, pour 10 000 habitants

La région est attractive pour les actifs, moins pour les jeunes adultes

L'attractivité de la région se manifeste de manière différente en fonction de l'âge. La région attire des populations de tous âges à l'exception des jeunes de 18-24 ans (- 28 habitants pour 10 000 chaque année). Malgré l'apport de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire grâce aux villes universitaires de Nantes et d'Angers, les autres départements perdent des jeunes. Tous les espaces géographiques sont concernés par ce déficit hormis les villes-centres (+ 468 habitants pour 10 000). En effet, parmi les nouveaux arrivants des villes-centres, près d'un tiers sont des jeunes de 18-24 ans qui viennent poursuivre leurs études ou rechercher un emploi. A contrario, ces jeunes quittent plutôt les espaces périurbains et ruraux.

Parmi les nouveaux arrivants dans la région, plus d'une personne sur trois a entre 25 et 39 ans. Elles s'installent plus souvent dans les espaces périurbains car les prix de l'immobilier y sont moins élevés. Ce sont également ces personnes qui quittent le plus la région, notamment celles qui proviennent des villes-centres.

Plus d'actifs et moins de jeunes dans le périurbain et le rural

En termes de migrations nettes par catégorie sociale, la région gagne principalement des artisans-commerçants (+ 53 habitants pour 10 000), des ouvriers (+30) et des professions intermédiaires (+ 29). En ce qui concerne les inactifs, ce sont plutôt des retraités.

Depuis 2001, les nouveaux arrivants sont principalement des actifs : professions intermédiaires (17 %), employés (15 %) ou cadres (12 %). Le périurbain et le rural attirent plus les actifs exerçant des professions intermédiaires, les employés et les ouvriers. Les villes-centres sont plus attractives pour les cadres. Les professions intermédiaires, les employés et les cadres sont également très présents parmis les sortants. Les cadres et les professions intermédiaires quittent plus fréquemment les villes-centres que les autres espaces. Les cadres sont les actifs les plus mobiles, ils sont aussi nombreux à entrer qu'à sortir de la région.

Les élèves-étudiants sont moins nombreux à venir s'installer dans les Pays de la Loire (13 %) qu'à en sortir (15 %). Parmi l'ensemble des inactifs qui arrivent dans les villes-centres, 21 % sont des élèves-étudiants. A l'inverse, le rural et le périurbain perdent ce type de jeunes, respectivement 16 % et 13 %.

Plus de couples avec enfants dans le périurbain et le rural et de personnes seules dans les villes-centres

Chaque année depuis 2001, la région gagne des couples avec enfants (+ 55 habitants pour 10 000), des familles monoparentales (+ 48), et des couples sans enfant (+ 30). Les personnes seules et les familles monoparentales s'installent plus fréquemment dans les villes-centres alors que les couples privilégient les espaces périurbains.

Les personnes seules sont en proportion les plus nombreuses à arriver dans la région. C'est dans les villes-centres qu'elles choisissent de migrer : elles représentent 3 arrivants sur 10. Les personnes seules sont également les plus mobiles, elles sont aussi nombreuses à entrer qu'à sortir de la région.

Plus de 6 nouveaux arrivants sur 10 dans le périurbain sont des couples avec enfants. Ils représentent aussi plus de la moitié des nouveaux arrivants dans le rural mais un tiers dans les villes-centres. Les couples sans enfant représentent moins d'un quart des nouveaux migrants dans chaque type d'espace sauf dans le rural où ils sont un peu plus nombreux.

Croissance de résidences principales plutôt marquée dans le périurbain et le rural

La croissance de la population et la forte attractivité de la région ont favorisé la croissance des logements et l'accession à la propriété. En 7 ans, plus de 180 000 logements ont été construits et habités dans les Pays de la Loire, soit plus de 25 000 par an. Le taux d'évolution est de 11,7%, ce qui place la région en 5e position derrière le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, la Bretagne, et Midi-Pyrénées.

La structure du parc de logements est pratiquement semblable à celle de 1999. Ainsi, la région se compose en 2006 de 83 % de résidences principales, 12 % de résidences secondaires et 5 % de logements vacants. Dans les Pays de la Loire, le nombre de logements a augmenté de près de 12 %. Cette progression s'explique par une croissance plus élevée du nombre de résidences principales (12,4 contre 9 % pour la France métropolitaine) que les autres types de logements. Les résidences secondaires ont connu une moindre progression (9 %). Le taux de vacance a eu tendance à augmenter, au contraire de la tendance nationale toujours en baisse.

Globalement, cette augmentation du nombre de logements se rencontre dans tous les types d'espaces géographiques, les taux d'évolution étant plus importants que ceux enregistrés au niveau France métropolitaine. Les plus fortes progressions sont localisées dans le périurbain et l'espace rural du fait d'un accroissement important du nombre de résidences principales.

Accroissement du nombre de logements, surtout dans le périurbain

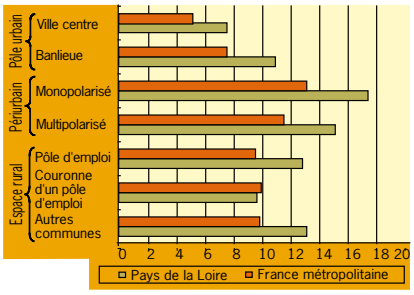

Source : RP06 - exploitation principale - logements ordinaires, en %

En Pays de la Loire, en 2006, des emplois en ville, des logements à la campagne

Forte croissance des appartements dans le périurbain

L'installation en périphérie des villes-centres concorde avec l'accession à la propriété d'une maison individuelle. Comme en 1999, dans les communes du périurbain et du rural, l'habitat individuel est largement majoritaire. Toutefois, en 7 ans, la croissance du nombre d'appartements a dépassé celle des maisons : 15 % contre 13 %, suivant la tendance nationale. Cette progression s'observe dans tous les départements de la région. La Vendée se démarque car elle enregistre la plus forte évolution avec une augmentation de 27 % des appartements et de 17 % des maisons. Liée à la périurbanisation, cette croissance du collectif est plus forte dans l'espace périurbain (74 %) et dans le rural (49 %) que dans les pôles urbains (11 %).

Des propriétaires plus localisés dans le périurbain et le rural

En Pays de la Loire, 63 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale (59 % en France de province). Quant à la part des locataires, elle tend à diminuer. Au niveau départemental, la Vendée enregistre les plus fortes évolutions du nombre de propriétaires et de locataires, suivi de la Loire-Atlantique.

En lien avec l'augmentation de la pression foncière dans les villes-centre, le nombre de ménages propriétaires a plus augmenté dans les espaces périurbains et le rural.

Les ménages devenus davantage propriétaires sont les moins de 30 ans

Le taux de propriétaires augmente avec l'âge. Parmi les plus de 50 ans, près de 4 ménages sur 5 sont propriétaires. A contrario, seulement 15 % des moins de 30 ans le sont.

Cependant, c'est dans cette classe d'âge que la hausse du nombre de ménages propriétaires a été la plus importante entre 1999 et 2006 en raison de conditions de crédits favorables et de la mise en place du prêt à taux zéro. En 7 ans, le nombre de propriétaires chez les moins de 30 ans s'est accrû dans tous les départements de la région, plus particulièrement en Vendée (60,5 %). Ce constat est plutôt significatif dans les communes du rural et celles du périurbain.■

La répartition des propriétaires en 2006

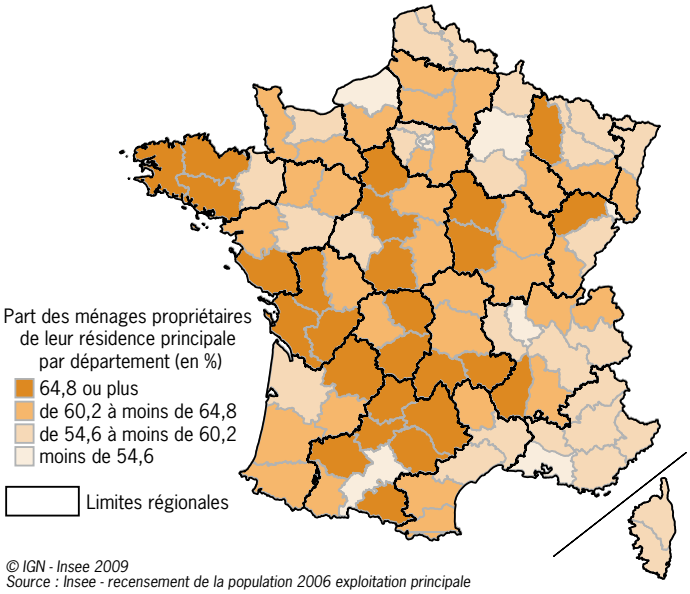

© IGN - Insee 2009
Source : Insee - recensement de la population 2006 exploitation principale

Définition du taux annuel de migration nette

Définition : Taux annuel de migration avec le reste de la France
Les migrations concernées sont les migrations résidentielles (cf. définition).

Ce taux rapporte les migrants nets (entrants moins sortants) annuels à la population moyenne de la zone (définie comme la population 2006 moins le solde migratoire).

Seules les migrations internes au territoire français sont prises en compte dans ce taux (France métropolitaine, plus DOM). Le taux est toujours calculé par rapport à la zone de référence. Par exemple, les entrants dans la région viennent des autres régions françaises mais les entrants dans un département viennent soit d'une autre région, soit d'un autre département de la région. Les données ne sont donc pas comparables entre les différents types d'espaces.

Définition : Effet des migrations sur la structure de la zone

Cet indicateur mesure l'effet des migrations (entrées et sorties) sur le profil socio-démographique d'un territoire; il permet de déterminer si les migrations dans ou depuis la zone ont contribué à accroitre ou au contraire à réduire le poids d'une sous-population.

Définition : migrations résidentielles

On appelle migrations résidentielles les changements de lieu de résidence. Dans le passé, la résidence antérieure était celle au 1er janvier de l'année du précédent recensement ; les deux dernières périodes intercensitaires, 1982-1990 et 1990-1999 étaient respectivement de 8 ans et de 9 ans. Désormais, la résidence antérieure est celle au 1er janvier cinq ans auparavant. La période observée est plus courte donc elle permet de « coller » de plus près aux migrations. En effet, le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. La probabilité d'un tel événement ou d'enchaîner plusieurs migrations est plus forte sur une période de huit ou neuf ans que sur une période de cinq ans. On peut penser aussi que la question faisant référence à une situation moins ancienne, la déclaration est plus fiable.

Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF
Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Véronique REMONDINI

MISE EN PAGE - IMPRIMEUR
La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Photo : Fotolia
Dépôt légal 3e trimestre 2009 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU06744
© INSEE Pays de la Loire - Juillet 2009

INSEE Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39
Informations statistiques au 0825 889 452 (0,15 € la minute)